

Rescapé des camps arrêté

VAUD Expulsion imminente d'un survivant de Srebrenica. Le canton place un quatrième requérant du groupe dit des «523» sous mesures de contrainte. L'indignation de la gauche est à son comble

YAN PAUCHARD
30 mai 2005

Nedim H. a vécu l'enfer des camps de concentration à Srebrenica. Aujourd'hui, il est de nouveau derrière les barreaux, cette fois pour être expulsé de

Suisse manu militari. L'arrestation de ce Bosniaque du groupe dit des «523» révolte comme jamais les défenseurs des requérants d'asile. «Le canton de Vaud s'apprête à renvoyer un vrai rescapé des camps! Nous avons atteint le paroxysme de l'horreur», se désole Cesla Amarelle, la vice-présidente du Parti socialiste vaudois.

Sur le web

» [Parti socialiste vaudois](#)

L'homme de 35 ans, vivant à Prilly, a été interpellé vendredi et a été placé en détention administrative au centre de Frambois (GE), dans l'attente de son expulsion. Il s'agit du quatrième homme frappé par les mesures de contrainte depuis le début de la crise des requérants déboutés. Mais, pour leurs défenseurs, il s'agit du cas le plus dramatique.

«Il n'a aucune chance de se réadapter si on le renvoie», assure le député socialiste Roger Saugy. Les tortures répétées dans les camps ont brisé Nedim H. physiquement et psychologiquement. Arrivé en Suisse en 1997, il a travaillé cinq ans dans une entreprise de ventilation, qui est partie en faillite. Le dos démolé par les coups, il est aujourd'hui à la charge de la Fareas et suivi médicalement.

Un certificat délivré par le CICR atteste de la présence de Nedim H. en 1992 au camp de Batkovic, un nom qui revient régulièrement dans les comptes rendus d'audience du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Pourtant Nedim H. n'a pas reçu de permis. Roger Saugy tente une explication: «Il est arrivé trop tard (*n.d.l.r.: Berne considère qu'à partir du 12 décembre 1996 la guerre en Bosnie est terminée*) et s'est montré trop discret face à l'administration.»

Du côté des autorités, on se borne à confirmer la mise en détention de Nedim H., le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud ne souhaitant pas se prononcer sur un cas particulier.

